Règlement particulier du TDJ de Vals les Bains

Organisé par le club de Vals les Bains Le dimanche 16 Octobre 2016

- 1.-. Ce tournoi est régi par les règles de la FFBaD sous la responsabilité du Juge arbitre Principal Jean-Marc SANJUAN (téléphone: 04 75 40 47 75 ou 06 95 38 38 01).
- 2 Sur le gymnase de : Vals les Bains

No Autorisation en cours

- 3 Le tournoi est ouvert aux: Mini-Bad, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors licenciés dans les clubs du Comité de Badminton Ardèche-Drôme.
- 4.- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
- 5- Tout joueur devra être en règle sur Poona pour participer à la compétition. Les licences des joueurs devront être validées par la Ligue. Dans le cas contraire, les joueurs concernés ne seront pas inscrits. Le nombre de participants est limité à 100 joueurs. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée (avec le règlement des inscriptions), le cachet de la poste faisant foi.
- 6 Les tableaux sont : les simples Hommes et Dames avec 2 sortants par poules.
- 7 -Un tableau en 2 sets gagnants de 11 points est ouvert au mini Bad garçons et filles
- 7 Bis Tous les matchs Mini-Bad et poussins(es) verront la neutralisation du couloir de fond de court. La hauteur du filet sera abaissée à 1m 40.
- 8 Les joueurs devront porter une tenue de badminton conforme aux règles de la FFBA (art 35.10 à 35.12) short de sport (caleçons, cuissards, cyclistes prohibés)
- 9 Tout joueur devra, dès son arrivée se présenter à la table de marque. Aucun joueur non licencié (paiement à la lique) la veille du jour du tournoi ne pourra jouer.
- 10 Le TDJ se jouera en volants plumes. Ils sont à la charge des joueurs. En cas de litige le volant officiel sera : RSL Grade 3 (en vente dans la salle)
- 11 Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Des scoreurs seront présents sur chaque terrain conformément au règlement en vigueur du Comité. Lors des phases de poules, le gagnant du match score sur le terrain ou il a joué. En sortie de poule c'est le perdant qui score.
- 12- Les scoreurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- 13- Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté let au service et au 3^{ème} touché consécutif « faute ». De même, en jeu, il sera compté faute, sauf pour les filins ou il sera déclaré « let ».
- 14- Tout joueur désirant s'absenter du gymnase devra obtenir l'accord du juge arbitre, il devra revenir 1 heure avant l'horaire prévisionnel de son match. L'échéancier est affiché dans la salle

Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra être appelé jusqu'à une heure avant l'horaire annoncé.

15- <u>Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra</u> être disqualifié par le juges arbitre et ce, quelque soit le niveau de la compétition

- 16- Dés leur arrivée sur le terrain les joueurs disposent de 3 minutes pour déposer leurs accessoires (volants, <u>2 raquettes</u>, serviette, bouteille d'eau, etc.), tester les volants et terminer l'échauffement. Celui-ci se prépare auparavant, à l'extérieur des terrains ou de la salle.
- 17- Le temps de repos entre deux matches sera au minimum de 20 minutes. Il pourra être réduit à la demande du JA <u>et</u> avec l'accord du joueur et du responsable de Club.
- 18- Le plateau de jeu est uniquement réservé au JA, aux organisateurs et aux joueurs, Le coaching entre les échanges sera « INTERDIT » vu le contexte de la salle qui ne permet pas de mettre des chaises pour les coachs, ils pourront seulement intervenir pendant la pause à 11 points ou entre les sets en se limitant au nombre de deux personnes par $\frac{1}{2}$ terrain. Merci de votre compréhension.
- 19- Contestations : seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable
- 20-Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou autre.
- 21- Les frais d'inscriptions sont de 8€ par joueur, à l'ordre de VB07, et sont exigibles avant le début du tournoi.
- 22- La date limite des inscriptions est fixée au 05/10/2016 adressées à l'organisateur. Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement. Les frais d'engagements ne seront remboursables qu'en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription ou sur certificat médical après cette date. La confection des tableaux aura lieu le 07/10/2016.
- 23- Tout forfait survenu après le tirage au sort sera à justifier par écrit auprès de la CRA: Ligue Auvergne/Rhône-Alpes de badminton 37, route du Vercors 38500 St Cassien ou par Email à <u>liguebad.ra@gmail.com</u> dans les 5 jours suivants la compétition sous peine de sanction fédérale, en précisant la date, le lieu et le nom du tournoi.

Le Juge Arbitre : Jean-Marc SANJUAN

